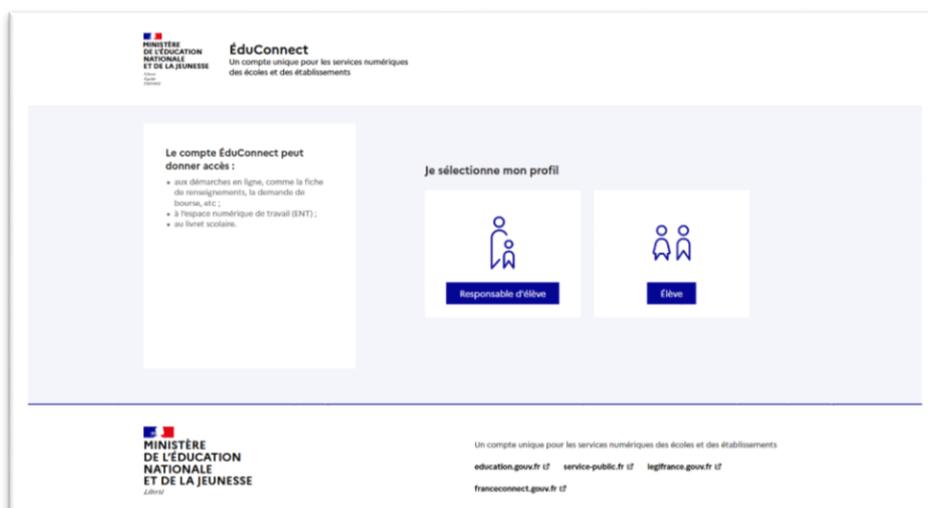


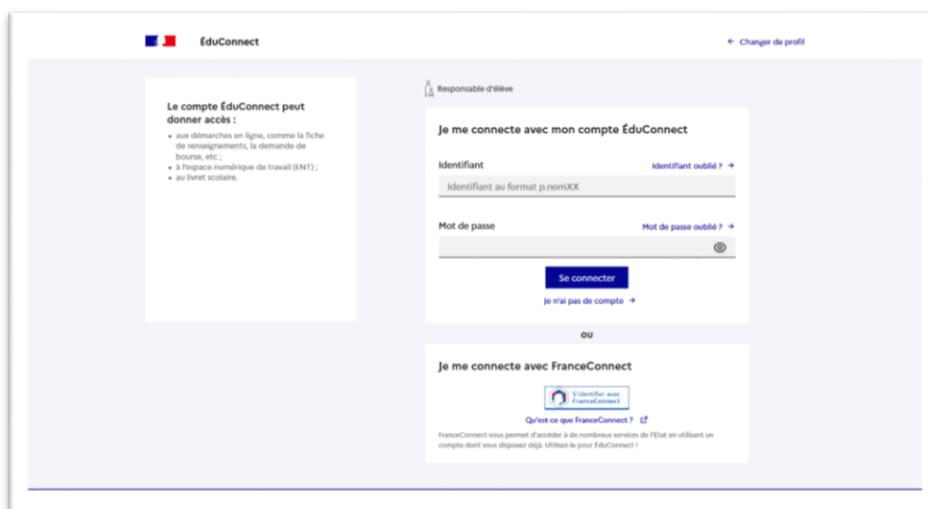
## Etapes pour accéder au téléservice Parcours Inclusif

Depuis le 10 juillet les parents ont accès au nouveau téléservice Parcours Inclusif dans Scolarité services.

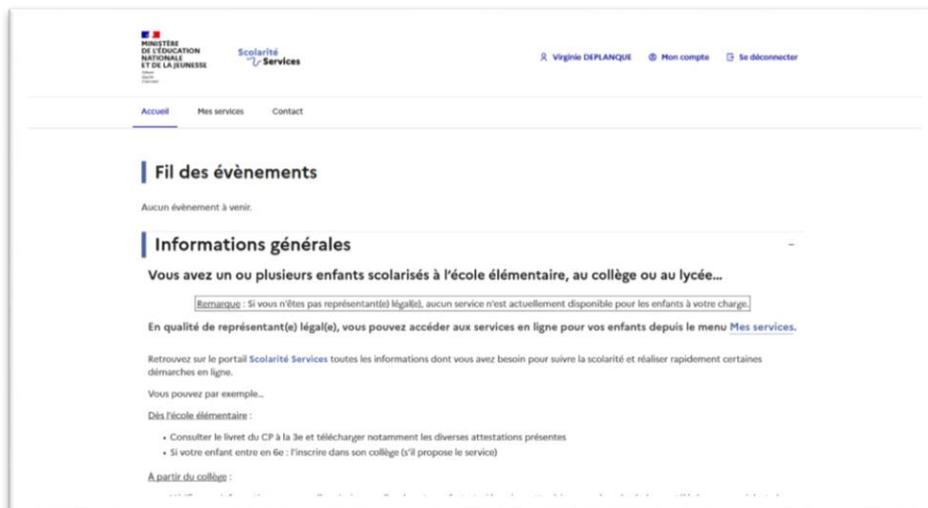
Ce nouveau service permet aux responsables légaux de visualiser les différents aménagements pédagogiques mis en place pour leurs enfants pour le premier et second degré.  
En arrivant sur **ÉduConnect**, les responsables doivent d'abord sélectionner leur **profil entre responsable d'élève et élève**.



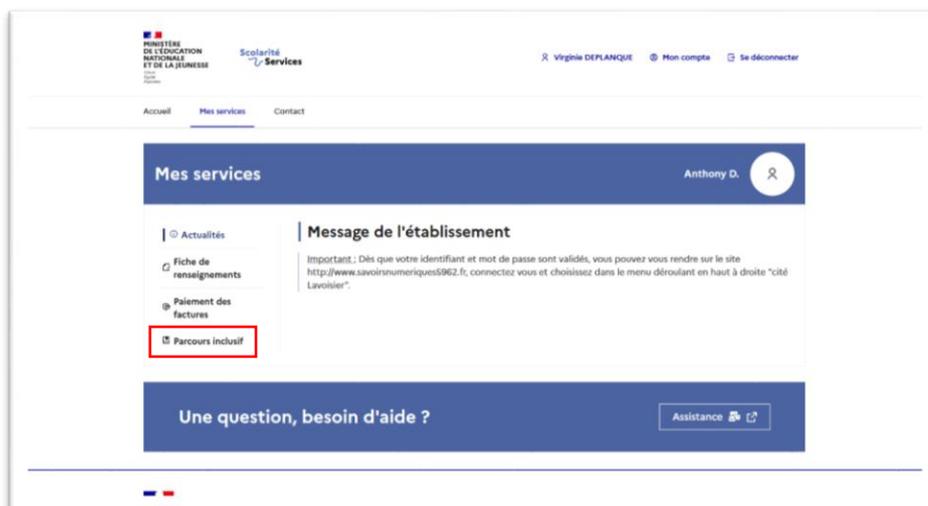
Après avoir cliqué sur « **responsable d'élève** », ils doivent indiquer leur identifiant et mot de passe.



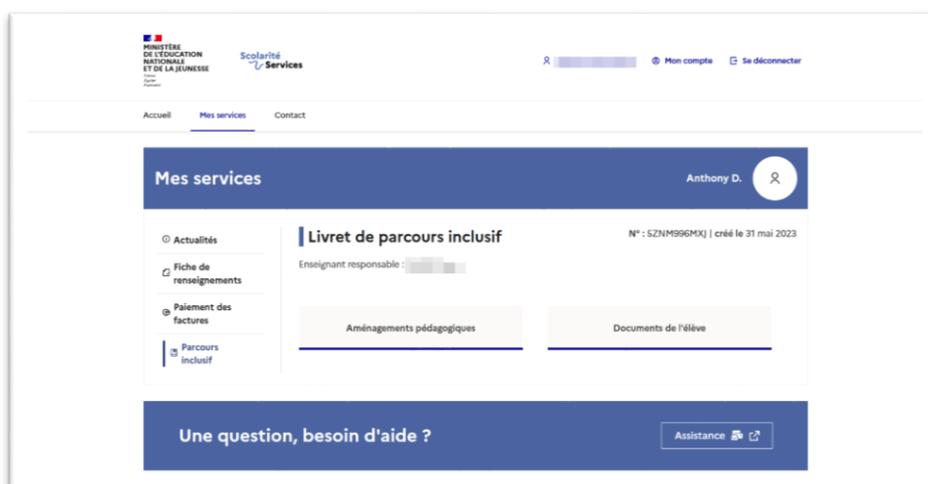
Après s'être identifié, le responsable arrive sur la **page d'accueil d'ÉduConnect**.



Le responsable doit cliquer ensuite sur « **Mes services** » pour accéder à la liste des services disponibles pour son enfant.



Pour accéder au téléservice Parcours Inclusif, il doit ensuite cliquer sur « **Parcours inclusif** »



Dans le cas où l'élève associé au compte n'a **pas de livret sur LPI**, le menu « **Parcours inclusif** » n'est pas présent.